

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Fédération Nationale des Arts de la Rue

FÉDÉRATION
NATIONALE
DES ARTS
DE LA RUE



SOMMAIRE

01 - Les missions de la Fédération nationale des arts de la rue	3
Objet de l'association	3
Missions et objectifs	3
La Fédération en chiffres	3
Des combats menés et gagnés	4
02 - État des troupes / Adhésions	5
03 - Organisation interne	7
Ressources humaines	7
Départs et recrutements	7
Maison des réseaux et mutualisation	7
Vie associative	7
Financements	8
04 - Les actions	9
9ème Université Buissonnière des arts de la rue à Limoges, du 12 au 14 février 2019	9
Les rencontres estivales	10
L'Interrégionale	12
05 - Les commissions de travail	13
06 - Les chantiers thématiques	15
Représentativité et Gouvernance	15
L'Observation Participative et Partagée (OPP)	15
Les Droits culturels	16
Le site internet et la charte graphique	16
Le livret blanc 1% Travaux Publics	16
Les actions portées au sein de l'UFISC	17
07 - Chantiers Interrégionaux	19
Chantier égalité femme/homme	19
Réunions inter-coordinatrices	19
08 - Communication / Visibilité	21
Les listes de diffusion	21
Les autres sites internet	21
Réseaux sociaux	21
Tracts et dépliants	21
Les communiqués	22
09 - Relations avec les responsables politiques et liens avec nos partenaires	23
Ministère de la culture	23
Direction Générale de la création artistique	23
Parlement	23
Acteurs territoriaux	24
ARTCENA	24
FAI-AR	24
L'observatoire de la liberté de création	25
IFAPS	25

Les missions de la Fédération nationale des arts de la rue

Objet de l'association

Créée en 1997, la Fédération a pour but de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, ses employeurs et ses acteurs divers, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association a toute compétence pour négocier des conventions et accords collectifs. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance, dans le respect des droits culturels. Elle se reconnaît dans les problématiques de l'intérêt général et de l'économie solidaire.

La Fédération nationale des arts de la rue est cofondatrice et membre de l'UFISC et membre du Collectif des associations citoyennes. La Fédération est membre fondateur de l'International Federation of Arts in Public Spaces, elle siège au conseil d'administration de la FAI-AR, au conseil d'orientation d'ARTCENA, à l'Observatoire des libertés de création ainsi qu'à l'Observatoire des politiques culturelles.

Missions et objectifs

La Fédération œuvre à la consolidation et au développement des arts de la rue sur trois axes directeurs :

- › leur reconnaissance professionnelle et artistique
- › le développement de ses financements, de ses équipes et de ses outils
- › l'ouverture et le dialogue avec l'ensemble des acteurs artistiques et culturels

La Fédération en chiffres

- › En 2019, près de 500 adhérents structures personnes morales (compagnies, lieux de fabriques, CNAREP, festivals, collectivités territoriales, ...) et individuels (artistes, techniciens, programmateurs, professionnels, amateurs, ...) passionnés des expressions artistiques en espace public
- › 11 fédérations régionales
- › Des idées en ébullition, du troc d'informations, des débats passionnés mais aussi de l'entraide et du compagnonnage

- › Une réflexion collective autour des outils et moyens pour développer nos pratiques
- › La défense des valeurs liées à nos pratiques : la gratuité, les libertés d'expression, de création et de circulation dans l'espace public
- › Une force de propositions et de négociations auprès de l'Etat et des collectivités territoriales au niveau national et international



Des combats menés et gagnés

- › Le temps des arts de la rue (2005-2007) avec la mise en place des Centres nationaux des arts de la rue, l'aide « Ecrire pour la rue », des aides aux compagnies.
- › La campagne l'Art est public en 2011-2012 avec plus de 500 signatures d'élus en soutien d'une politique culturelle réinventée.
- › L'obtention d'une Mission Nationale pour l'Art et la Culture dans l'Espace Public (MNACEP) qui de 2014 à 2016 permet de faire un état des lieux des Arts de la Rue en les élargissant à l'espace public et de porter au grand jour notre revendication d'un 1% pour la création artistique hors les murs.
- › L'inscription dans la loi des droits culturels (Loi NOTRe 2015).
- › L'inscription dans la loi LCAP 2016 (Liberté de Création, Architecture et Patrimoine) du 1% travaux publics pour l'action artistique dans l'espace public.
- › L'impulsion des schémas d'orientation pour les arts en espace public (SODAREP) sur plusieurs territoires.

02

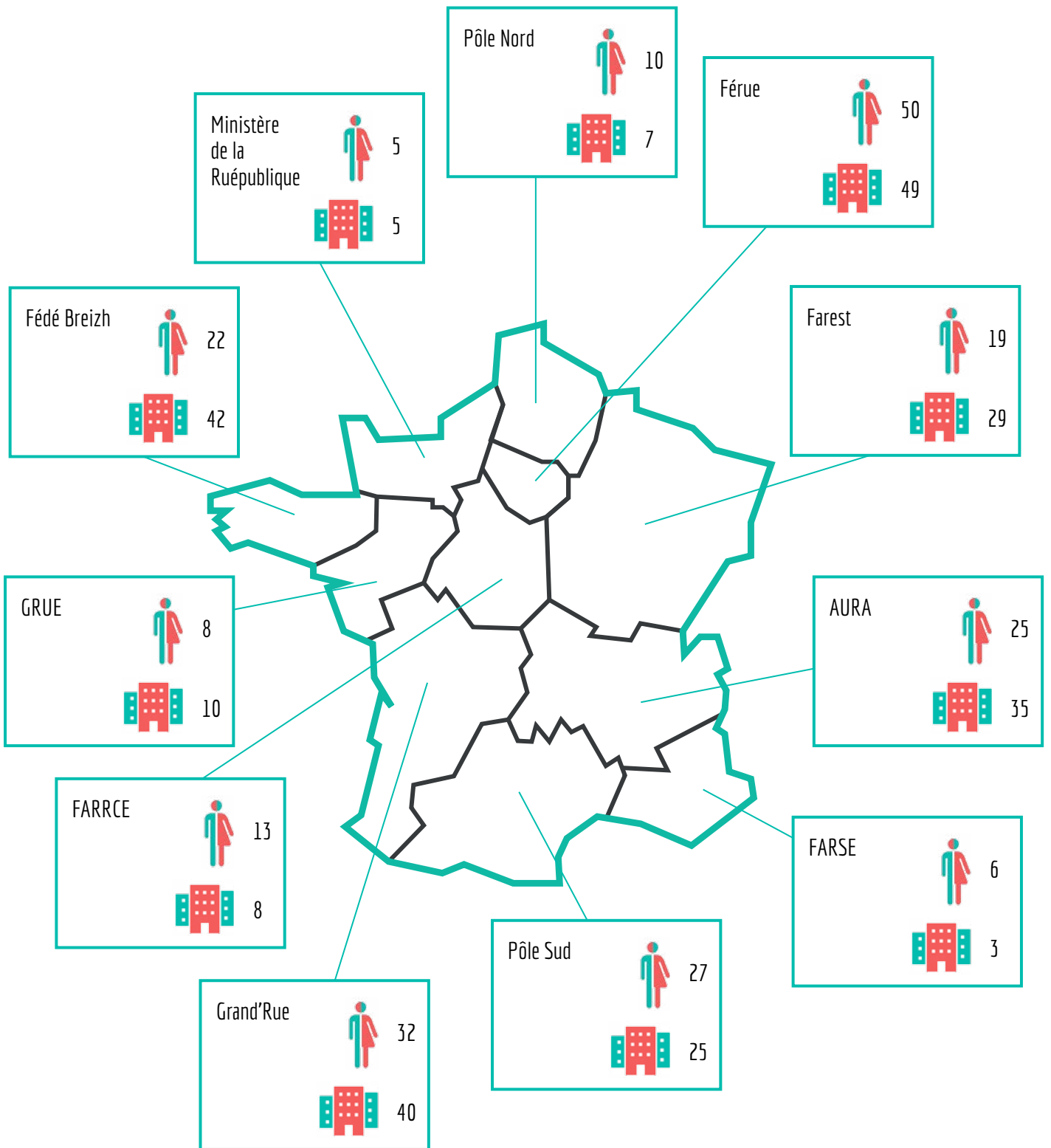
État des troupes / Adhésions

Avec **470 adhérents (253 structures employeuses et 217 adhérents individuels) en 2019**, le nombre de fédérés est en hausse par rapport à 2018. Nous constatons une croissance permanente des structures employeuses (228 en 2017, 242 en 2018).

Les fichiers adhérents 2019 et 2020 sont par ailleurs en chantier pour cause de changement d'outil de gestion des adhésions. Ce dernier vise à mieux coordonner les adhésions qui se font tant au niveau national que régional. Il permettra une meilleure lisibilité en temps réel du nombre d'adhérents, un meilleur suivi et une plus grande autonomie pour chaque fédération. L'outil sera finalisé en 2020.

Depuis 2017, il est possible de réaliser une adhésion en ligne, via le site Helloasso.





03

Organisation interne

Ressources humaines

La Fédération est constituée d'une équipe salariée, avec 2 personnes à temps plein, en contrat de 35h à durée indéterminée.

Départs et recrutements

Amandine Canistro a quitté son poste le 7 juin et Clémence Tonfoni le 1^{er} septembre 2019.

Ces deux départs ont été l'occasion de réviser les fiches de poste et d'en revoir les attributions. Ainsi, un poste est dédié à la gestion administrative et aux relations institutionnelles, le second est en charge de la communication. Les différents chantiers au long court sont répartis entre les deux coordinatrices. Une attention particulière a été portée au profil des postes.

Fanny Morvan a été recrutée sur le premier poste le 26 août et Nina Leger sur le second en date du 1^{er} octobre 2019.

Maison des réseaux et mutualisation

La Fédération nationale poursuit un partage de bureaux avec la Fédération des arts de la rue en Île-de-France et une mutualisation, avec les structures adhérentes de l'UFISC, des salles de réunions, de la cuisine, du photocopieur, du réseau informatique, de la documentation et de la veille administrative et sociale. Suite à plusieurs sinistres (incendie, fuites d'eau, effondrement d'une partie des plafonds), la Maison des réseaux se détériore rapidement et le projet d'agrandissement a été abandonné. Une recherche de pistes de relogement est menée.

Vie associative

La Fédération s'articule autour d'une coordination générale en relation avec :

- › Le Conseil d'Administration (CA), comité de pilotage de l'organisation. Il est composé de 20 membres et de 11 délégués régionaux, élus chaque année. Tous ont un droit de vote. Le CA décide des grands axes d'orientation de la Fédération
- › Le Bureau, élu au sein du Conseil d'Administration. Il est composé de 6 membres en charge notamment des relations avec les institutions nationales. L'ensemble des adhérents participe bénévolement aux travaux de la Fédération en fonction de leurs centres d'intérêts

La vie associative de la Fédération s'articule autour de plusieurs temps :

- › L'assemblée générale qui s'est tenue le 9 avril aux Noctambules / Les Arènes de Nanterre (92).
- › Les assemblées générales extraordinaires qui se sont déroulées les
 - 9 avril, aux Noctambules / Les Arènes de Nanterre (92)
 - 16 octobre, au Théâtre de Verre à Paris (75)
 - 18 décembre, à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
- › Les conseils d'administration :
 - Lundi 7 et mardi 8 janvier, au Conseil départemental de Limoges (87)
 - Lundi 11 février, au Carrefour des Etudiants à Limoges (87)
 - Mardi 5 et mercredi 6 mars, à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
 - Lundi 8 avril, à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
 - Mercredi 10 avril, à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
 - Jeudi 9 mai, à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
 - Mercredi 26 et jeudi 27 juin, à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
 - Lundi 26 août, à Dolus d'Oleron (17)
 - Mercredi 9 et jeudi 10 octobre à la Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)
 - Mercredi 27 novembre, à La Maison des Réseaux Culturels et Artistiques, Paris (75)

■ Financements

En 2019, la Fédération a bénéficié d'un avenant à son conventionnement triennal avec la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), avec une subvention annuelle portée à hauteur de 100 000€ par an. Le choix de signer un avenant devant permettre de réviser les objectifs et moyens pour la prochaine convention triennale.

La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents, les recettes des buvettes et des ventes de tee-shirts et de badges sur les festivals.

04

Les actions

9^{ème} Université Buissonnière des arts de la rue à Limoges, du 12 au 14 février 2019

Pour l'organiser, une commission a travaillé tout au long de l'année pour la préparation logistique, technique et l'écriture du programme de ce temps incontournable de réflexion collective de la profession. Elle a donc été co-organisée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue, Grand'Rue - Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine, et Urbaka, en partenariat avec la Ville de Limoges et l'Université de Limoges

La thématique choisie, « **Aux arts mais citoyens** ».

La participation citoyenne est aujourd'hui au cœur du débat public. Comment faire ensemble, penser ensemble, construire ensemble ? Tous ces termes réunissent des envies et des désirs multiples, un idéal de société partagé, débattu. Les arts de la rue revendiquent depuis toujours cet art du vivre ensemble, expérimentent des manières

de penser la ville différemment, toujours ensemble et avec une volonté de mettre l'imagination au centre de leurs démarches. Artistes citoyen•ne•s inscrit•e•s dans la cité, les artistes de rue défendent une vision d'un art public, partagé et libre.

En alternant conférences, tables-rondes et ateliers, cette Université Buissonnière a souhaité mettre au cœur des réflexions l'idée de la co-construction des politiques culturelles, en tant que valeur intégrant les notions de droits culturels, de citoyenneté, de démocratie

Les intervenants ont été choisis par la Fédération Nationale et GRAND'RUE.

Table-ronde n°1 : Nouvelles régions, nouvelles politiques culturelles pour les arts de la rue ?

Intervenant·e·s : **Laurence Fluttaz** : Vice-Présidente à la culture Région Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Michel Lucas : co-pilote de la démarche des droits culturels en Nouvelle-Aquitaine

Table-ronde n°2 : « Du local à l'internatio-

pour la création artistique en espace public ? »

Intervenant·e·s : **Sophie Bardet** : Conseillère théâtre, cirque et arts de la rue à la DRAC de Poitiers

Andréa Brouille : Maire de Bessines

Grégory Gendre : Maire de la ville de Dolus-d'Oléron

Isabelle Jans : Coordinatrice d'Aires Libres, Fédération des arts de la rue, des arts forains et des arts du cirque en Belgique francophone

Philippe Pauliat-Defaye : adjoint à la Culture à la Mairie de Limoges

Zora Snake : danseur et chorégraphe et l'un des fondateurs du festival Modaperf au Cameroun

André Vincent : représentant de la Fédération Nationale des Associations de DAC (FNADAC) et directeur des affaires culturelles de la ville de Givors, dans le Rhône

Plénière 1 : « Les droits culturels comme base de co-construction des politiques culturelles »

Avec **Luc Carton**, philosophe et chargé de mission à la Direction générale de la culture au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Avec 5 ateliers, cette Université Buissonnière a souhaité mettre au cœur des réflexions l'idée de la co-construction des politiques culturelles, en tant que valeur intégrant les notions de droits culturels, de citoyenneté, de démocratie.

Plénière de conclusion : « La gratuité au service du droit à la culture »

Avec **Paul Ariès** (politologue)

La synthèse de cette Université Buissonnière sera en ligne sur le site de la Fédération nationale des arts de la rue.

Les rencontres estivales

La Fédération maintient une relation proche avec ses adhérents et l'ensemble de la profession par la régularité des rendez-vous festifs et réflexifs qu'elle propose. Notre présence sur les festivals d'été permet d'aller à la rencontre

d'un grand nombre d'adhérents mais aussi du public. Au cours de l'été 2019, la Fédération était présente sur les festivals Vivacité de Sotteville-Lès-Rouen, sur Chalon dans la Rue à Chalon-sur-Saône et au Festival International de théâtre de rue d'Aurillac.

A Vivacité, la Fédération a organisé une rencontre professionnelle, le dimanche 30 juin, de 9h30 à 10h30, dans la Salle des Conseils sur la thématique : « Liberté de création en espace public : comment la préserver ? ». Depuis plusieurs années, les arts de la rue se retrouvent à devoir faire face à des lois de plus en plus sécuritaires. Dans ces conditions, comment préserver un espace de jeu libre, audacieux, impertinent, donnant aux arts de la rue, au public et à la création artistique les conditions d'un épanouissement sans entrave ?

A Chalon dans la rue, en plus du stand tenu pendant tout le temps du festival, la Fédération a organisé deux rencontres.

La première s'est déroulée le mercredi 24 juillet, en partenariat avec la ville de Chalon-sur-Saône et l'Association des Maires de France (AMF). La matinée a permis d'aborder, en table ronde, les expérimentations réalisées dans le cadre du 1% Travaux Publics qui seront traités dans le livret blanc à paraître. L'après-midi, les participants se sont penchés sur le thème des libertés dans l'espace public.

La seconde a été organisée le jeudi 25 juillet de 14h30 à 16h, dans le Square Chabas sur le thème : « Les droits fondamentaux, une zone à défendre », dans la droit lignée de POPMIND 2019 qui s'était déroulé en mars à Rouen (cet événement est détaillé infra). À la suite de ces trois jours de rencontres, continuer à s'interroger sur la place que nos organisations doivent tenir dans la défense des droits humains dans nos projets au quotidien nous a paru évident. Cette rencontre, co-organisée avec l'IFAPS, a permis de poursuivre la discussion, avec en ligne de mire les prochaines échéances électorales. Une trentaine de participants ont pu échanger avec les représentants de plusieurs associations ayant participé à l'organisation de Pop Mind.

Au festival d'Aurillac, la Fédération dispose également d'un stand dans l'espace professionnel. Elle a invité, le jeudi 22 août de 14h30 à 16h, L.A. Coalition à présenter et débattre de son projet « S'unir contre la restriction de l'espace démocratique en France et en Europe ». La Fédération Nationale a rejoint, en



mars 2019, quinze autres associations dans le projet de L.A Coalition. L'objectif est d'établir un plan d'activités au niveau national ainsi que dans deux régions particulièrement touchées : Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. Après presque un an d'existence, quels sont les constats observés sur la réduction des libertés associatives en France ? Quelles pistes d'actions sont envisagées par L.A Coalition pour lutter contre ce rétrécissement des libertés ? Comment sensibiliser le grand public à ces questions ?

■ L'Interrégionale, les 17 et 18 octobre 2019, Théâtre de Verre – Le DOC ! Paris



Rendez-vous annuel de la Fédération nationale, l'Interrégionale est un moment très important pour son réseau de 11 fédérations régionales. Cette année, elle a été organisée en lien avec la Fédération régionale d'Île-de-France (FERUE).

Au programme de ce temps fort, et à l'aube des élections municipales de mars 2020, le retour de la « rue en campagne ». L'objectif était de construire ensemble des outils, un langage, des préconisations et des actions pour que tous les adhérents

et militants se mobilisent auprès de leurs candidats pour faire entendre les revendications des arts de la rue. La plénière matinale du 17 octobre a été consacrée à un « remue-méninge » autour de la « rue en campagne ». L'après-midi, les participants avaient le choix entre plusieurs ateliers :

Egalité femmes-hommes : quels enjeux pour les municipales ? ; Négociation : comment aller à la rencontre des candidats ? ; Actions et cogitations : des slogans !

La journée s'est terminée autour d'un repas convivial et de la découverte d'un nouveau tiers-lieu : Le DOC !.

La plénière du lendemain matin a été consacrée à une synthèse des ateliers.

Ces temps de rencontre entre fédérations régionales sont essentiels puisqu'ils offrent l'opportunité de dialoguer entre fédérations, de trouver de l'entraide et de l'accompagnement entre administrateurs. Ils permettent une meilleure appréhension des enjeux à un niveau national et renforcent l'esprit de coopération, la coordination et la communication entre fédérations régionales et fédération nationale.

05

Les commissions de travail

Le Conseil d'administration du 9 mai 2019 a permis aux administrateurs de s'inscrire dans les différentes commissions.

COMMUNICATION (refonte site internet et charte graphique)

Référente : Loredana Lanciano

Membres : Brice Maire, Christophe Evette, Christophe Rappoport, Emeline Jersol, Margaux Hoinard, Bruno Brisson, Laurent Savalle, Elodie Villatte

1% TRAVAUX PUBLIC

Référent : Luce Lafaurie

Membres : Camille Faucherre, Caroline Raffin, La fédé Breizh, Mélanie Huet, Fanny Guihard, Manon Dumont, Fabienne Quemeneur, Jean-Luc Prevost, Amélie Clément, Loredana Lanciano, Lucile Rimbert, Luce Lafaurie, Marie-Irma Kramer, Nathalie Bruère, Serge Calvier, Alain François, Peggy Desmeules, Fred Remy, Alexandre Ribeyrolles, Guillemette Ferrié, Nathalie Veuillet, Philippe Violanti

Observation Participative et Partagée :

Référent : Serge Calvier

Membres : Saliha Azéma, Edgar Martin, Loredana Lanciano, Fatma Nakib, Fanny Guihard, Alain François, Pauline Gregory

SODAREP

(Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace public)

Référente : Bernadette Baratier

Membre : Nathalie Veuillet

REPRESENTATIVITE

Membres : Bernadette Baratier, Philippe Violanti, Clément Lavault, Laetitia Lafforgue, Alain François, Serge Calvier, Marie-Irma Kramer, Clotilde Guerineau, Guillaume Chave, Guillemette Ferrié

PARITE

Référentes : Laure Brouillard et Leila Picard

Membres : Nathalie Veuillet, Françoise Guillaumond

GOUVERNANCE

Membres : Guillaume Chave, Clothilde Guerineau

LA RUE EN CAMPAGNE

Référent : Jean-Luc Prevost

Membres : Elodie Villatte, Guillemette Ferié, Alain François, Serge Calvier, Loredana Lanciano, Philippe Violanti

UNIVERSITE BUISSONIERE 2020

Référente : Lucile Chesnais

Membres : Alain François, Loredana Lanciano, Bernadette Baratier, Jean-Luc Prevost, Laetitia Lafforgue, Fatma Nakib

06

Les chantiers thématiques

■ **Représentativité et Gouvernance**

Suite à l'Interrégionale de 2017, une commission gouvernance a été mise en place au sein de la Fédération pour revoir les statuts afin que ces derniers correspondent à l'évolution souhaitée par la Fédération.

Le 9 avril, les statuts ont été modifiés en ajoutant la co-présidence, avec la mention « au moins un président.e » ainsi que les droits culturels dans l'objet de la Fédération Nationale.

Le 18 décembre 2019, en assemblée générale extraordinaire, la modification du mode d'élection du Conseil d'Administration, afin de permettre la différenciation d'un collège « Personnalités morales » et pouvoir prétendre siéger au sein des organismes du paritarisme, a été adoptée.

La Fédération Nationale des Arts de la Rue avait en effet participé au comptage de la représentativité des organisations professionnelles en 2017 afin de pouvoir siéger dans des instances paritaires de négociation concernant nos activités professionnelles. Au terme de l'examen vérifié de notre candidature à la représentativité patronale dans la branche de la Convention Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles – CCNEAC –, nous avons été l'objet d'un courrier d'une organisation consœur s'opposant à notre venue dans le paysage paritaire du spectacle vivant public. Sans pour autant remettre en cause notre influence dans notre secteur professionnel, notre fédération telle qu'elle est aujourd'hui organisée fédère en plus des entreprises employeurs, des adhérents individuels en soutien. Il nous avait alors été conseillé de clarifier cette particularité pour une candidature en 2021, et c'est là l'objet de ces modifications statutaires.

■ **L'Observation Participative et Partagée (OPP)**

L'OPP relative aux lieux a été mise en œuvre en 2018 et publiée en octobre 2019.

Le chantier a démarré avec l'embauche d'une stagiaire dédiée à cette mission. Sociologue de formation, en formation continue, Fabienne Cossin a animé et mené avec les adhérents structures le remplissage du questionnaire sur la plateforme participative en ligne GIMIC. En liaison avec OPALE et la commission OPP, elle a conduit les premiers états des lieux et analyses collectivement partagées. Elle a été soutenue par Clémence Tonfoni, qui a ensuite pris le relais. En 2019, les travaux ont majoritairement porté sur la consolidation et l'analyse des données ainsi que la réalisation de la publication.

L'OPP est essentielle à la bonne connaissance de nos secteurs et permet de disposer de nos propres chiffres sur ce que représentent les arts de la rue en France aujourd'hui. Être outillés pour réagir collectivement aux différentes situations qui se présentent est essentiel, le travail d'observation mené par la Fédération doit être poursuivi. L'ampleur de cette mission demande une montée en puissance de la Fédération, qui doit, pour pouvoir continuer ce chantier dans de bonnes conditions, embaucher et donc développer ses ressources.

En 2020, l'OPP en cours porte sur les compagnies et les festivals arts de la rue.

■ **Les Droits culturels**

La Fédération est partie prenante du projet de « Recherche-action pour une démarche de progrès sur les droits culturels », proposé par l'UFISC et ses organisations membres, né de la volonté de réunir les acteurs culturels et au-delà, pour construire, ensemble, un espace d'outillage coopératif, de services mutualisés et d'accompagnement.

L'expérimentation en Région Nouvelle-Aquitaine appelée « Volontaires pour les droits culturels », portée notamment par Jean-Michel Lucas, poursuit son travail.

Comme l'avait proposé Jean-Michel Lucas, cette expérimentation passe par une évaluation, pour une période de dix-huit mois, des actions des structures à l'aune de leur application des droits culturels. La Fédération Grand'rue est associée à cette démarche.

■ **Le site internet et la charte graphique**

La refonte de site internet de la Fédération est un chantier qui a débuté en 2018 en réalisant un cahier des charges et en trouvant le prestataire adéquat. L'année 2019 a été consacrée au développement et à l'expérimentation de l'outil. Le site a été mis en ligne au début du mois de décembre. Il permet une navigation plus fluide et facilite la recherche des outils et ressources. Il met également en avant les fédérations régionales grâce à la carte interactive.

En parallèle de cette refonte, la charte graphique a également être retravaillée. Plusieurs fédérations régionales ont choisi de faire évoluer leurs chartes graphiques en déclinant l'identité visuelle de la Fédération Nationale, permettant ainsi une cohérence visuelle.

■ **Le livret blanc 1% Travaux Publics**

La Fédération Nationale des Arts de la Rue porte depuis plus de 10 ans la proposition de consacrer volontairement d'un 1% des opérations de travaux publics au soutien d'actions artistiques diverses, pour permettre à l'usager d'être mis en relation dans son quotidien avec des manifestations artistiques et culturelles pour l'espace public. Alors que des exemples foisonnent sur tout le territoire, la Fédération Nationale a entamé un travail de publication « Bâisseurs de

cités, tisseurs de liens » qui présente différents projets d'implication artistique dans l'aménagement des territoires : de l'accompagnement au long cours d'une transformation urbaine à des interventions très courtes travaillant sur la relation, de la création de spectacles à celle de mobilier urbain, de la métropole au village. Cette pluralité de projets et contextes nous semble précisément ouvrir le champ des possibles du 1% Travaux Publics futur. Au cours de l'année 2019, Valérie de Saint-Do (auteure et journaliste) a été missionnée pour réaliser les interviews croisées des acteurs des projets et rédiger les 12 articles. En fin d'année, il a été fait le choix de réduire le nombre d'exemples, dans cette première publication, et de développer les ouvrages au fil du temps. Ce premier livret blanc sera publié en 2020.

■ Les actions portées au sein de l'UFISC

La Fédération demeure engagée au sein de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), avec 3 délégués qui siègent dans son conseil d'administration et le suivi d'un salarié permanent (avec une seule voix en cas de vote).

Les trois délégués sont Serge Calvier qui en tant que vice-président de l'UFISC, suit particulièrement les travaux en lien avec le Ministère de la Culture concernant les politiques culturelles, Laetitia Lafforgue qui en tant que porte-parole de l'UFISC est associée aux travaux de son bureau et suit particulièrement les enjeux autour des droits culturels, et Bernadette Baratier qui participe aux diverses commissions sur l'ESS et les dispositifs de concertations (SODAREP, SOLIMA, etc.).

L'UFISC contribue à rendre visible un tiers secteur artistique et culturel, ses valeurs et ses pratiques. L'Union réunit aujourd'hui quinze organisations professionnelles représentant des entreprises du spectacle vivant, du spectacle enregistré et des arts plastiques. L'Union, comme espace collectif de réflexion, de travail et de mobilisation, investit la reconnaissance des pratiques des acteurs artistiques et culturels et le renouvellement des politiques publiques en se saisissant des enjeux démocratiques (droits humains et initiatives citoyennes), de la gouvernance territoriale (réforme et co-construction), des nouvelles solidarités et d'une économie plurielle. A travers une diversité d'actions portées collectivement, elle permet la prise en compte progressive d'un secteur culturel de l'économie solidaire.

POP MIND, du 19 au 21 mars 2019, au 106 à Rouen (76) : Organisé par l'Ufisc, en lien avec plus d'une vingtaine de réseaux d'acteurs du champ culturel et artistique (et aussi de la solidarité internationale, de l'économie solidaire, du social...) la Fédération Nationale, a contribué à l'organisation en mars 2019 de POP MIND, évènement européen rassemblant l'ensemble des organisations touchant au monde culturel. Le thème était « Les droits fondamentaux, une zone à défendre » ; richesse et dynamisme des initiatives culturelles et artistiques, s'impliquant et s'engageant au quotidien pour l'intérêt général étaient au cœur

de cette rencontre. Ce temps, fédérateur et générateur d'émulation collective, a rassemblé plus de 300 participants réunis autour de 25 plénières, tables rondes et ateliers, avec la participation active d'une centaine d'intervenants français et européens. Nous avons pu constater un véritable élan enthousiaste et partagé en faveur de la fraternité, de la liberté et de la solidarité dans des périodes où les droits fondamentaux sont mis à mal en France et en Europe. Au cours de cet événement, la Fédération Nationale a co-porté deux ateliers. Le premier, en co-construction avec le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), abordait les libertés de création dans l'espace public en proposant un temps dédié à l'état des lieux puis sur la manière dont il serait opportun de réagir. Le second atelier, portait sur la gratuité.

Chantiers Interrégionaux

CHANTIER EGALITE FEMME/HOMME

En 2019, deux fédérations régionales (AURA et Grand'Rue) ont réalisé des enquêtes sur l'Égalité Femme/Homme dans les Arts de la rue – initiant ainsi le premier chantier opérationnel inter-régional. Afin d'anticiper sur de nouvelles enquêtes dans d'autres régions, les indicateurs et les catégories ont été réfléchis en commun. Rapidement, une nouvelle fédération a rejoint le chantier (la Férué). En plus de ces deux enquêtes, la commission inter-régionale a identifié plusieurs axes de travail pour la suite :

- › Gouvernance et fonctionnement de la commission
- › Observation : actualiser les enquêtes sur les données 2019, définir de nouveaux indicateurs, proposer la méthodologie d'enquêtes à d'autres Régions et ainsi étendre et comparer les résultats.
- › Réflexions partagées : Animation d'atelier et de rencontres publiques en 2019 : Université Buissonnière de Limoges, Festival vivacité de Sotteville-lès-Rouen, Festival de Chalon dans la rue, Festival d'Aurillac, Réunion inter-régionales de Paris.
- › Sensibilisation : courrier à l'intention des programmeur.trice.s, exposition des chiffres récoltés sur les festivals (Aurillac, Ramonville, Poitiers, La Rochelle)

Sur ce dernier volet, des membres de la Commission et d'autres organisations professionnelles (SCC, HF, Audiens) ont été auditionnés par Agnès Saal, Haut-Fonctionnaire à l'Égalité. En 2019, deux réunions ont eu lieu dont les thèmes abordés étaient :

- › Pénibilité et Accidentologie
 - Maternité et retour à l'emploi : extension du congés maternité, accompagnement à la reprise physique, accompagnement des nourrices pendant les tournée, accès aux crèches.
 - Retraites
- › Harcèlement et violence
 - Coaching de « femmes dirigeantes », le plafond de verre
 - Ce dernier point devait donner lieu à un troisième rendez-vous spécifique qui n'a pas encore pu se tenir.

REUNIONS INTER-COORDINATRICES

Lors de l'inter-régionale de 2019, un groupe de travail a proposé que les coordinatrices des différentes fédérations prennent le temps de se retrouver et d'échanger sur leur pratiques, leur questionnement, la transmission de chantiers, le soutien

technique (cartographie, site internet, outils collaboratifs, ...). Ainsi, les salariées de la Fédération Nationale, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la FAREST, de la Férué et de la FédéBreizh se sont regroupés pour la première fois en 2019 et établit un calendrier des prochaines rencontres : Cartographie, Enquête Egalité HF, Plateforme Collaborative et OPP.

Ces temps répondent à plusieurs objectifs :

- › dynamiser le réseau inter-régional
- › favoriser l'inter-connaissance des fédérations
- › gagner en efficacité et autonomie sur les outils existants et partagés
- › bénéficier de la solidarité inter-régionale

Communication / Visibilité

■ Les listes de diffusion

La Fédération dispose de plusieurs listes de diffusion afin d'informer régulièrement sur ses actualités. L'outil utilisé présente quelques contraintes, une migration vers SendInBlue est envisagée pour l'année 2020.

■ Les autres sites internet

Outre le site de la Fédération nationale, chantier détaillé plus haut, un autre outil existe. Le site lartestpublic.fr, partagé avec l'UFISC, sur les comptes rendus de manifestations institutionnelles et de rendez-vous avec les élus.

■ Réseaux sociaux

La page twitter @Federue continue de trouver son audience (près de 1200 abonnés). Elle est un relais efficace des actualités de la profession, et un outil de campagne efficace.

La Fédération anime deux pages Facebook :

- › Fédération des arts de la rue (plus de 8500 abonnés, soit quasiment 2000 de plus qu'en 2018) Rue Libre ! (6297 abonnés, soit une hausse de 100 personnes)
- › L'art est public (2046 abonnés)

On observe une très bonne portée et interaction des publications (sur un mois 25 000 portées et 10 000 interactions uniquement pour la page de la Fédération Nationale).

■ Tracts et dépliants

La Fédération nationale sort chaque année un dépliant sur ses rencontres de l'été, en s'attachant à y intégrer dans la mesure du possible les rencontres des fédérations régionales s'étalant de juin à septembre.

Cet été, un visuel spécifique sur le « Bâisseurs de cités, tisseurs de liens » a été présenté.

Pour la mobilisation des municipales de 2020, un outil ressource a été créé. Il avait pour vocation de faciliter les rencontres avec les candidats afin de défendre les arts de la rue.



Les communiqués

La Fédération Nationale s'est mobilisée cette année pour dénoncer les dérives sécuritaires conduisant à des verbalisations d'artistes-musiciens (le 6 avril à Caen) ou bien à une audition prolongé d'artiste (18 mai à La Rochelle) ou encore des mesures prises au festival de Chalon dans la rue (fermeture anticipée des lieux de convivialité annulation de représentations, sécurisation des spectacles à très grande jauge et renforcement des patrouilles chargées de la sécurité dans les rues).

Les différents communiqués sont disponibles sur le site de la Fédération Nationale.

Relations avec les responsables politiques et liens avec nos partenaires

■ Ministère de la culture

Le 3 juillet à 15h, plusieurs administrateurs de la Fédération Nationale ont rencontré Monsieur Stephan Kutniak (conseiller en charge de la création artistique et du soutien aux artistes auprès du ministre de la culture) et Monsieur Patrick Lardy (délégué adjoint pour la délégation au théâtre à la DGCA). Cette rencontre a permis d'aborder différents sujets tels que : la nomination de la Fédération Nationale au CNPS, la sécurité des événements dont le Services d'Ordre Indemnisés, la gestion par les DRAC du Plan Culture, le FONPEPS ainsi que la prochaine Convention Pluriannuelle d'Objectifs de la Fédération.

■ Direction Générale de la création artistique

La Fédération nationale des arts de la rue a poursuivi son rapport de partenariat et ses relations de travail concertées avec la DGCA à travers plusieurs rendez-vous.

Le 9 janvier, lors d'une rencontre avec Patrick Lardy, Délégué adjoint à la Délégation Théâtre, et Lara Goussebaïle, Chargée de mission arts de la rue, cirque et marionnettes a été abordé le renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs. Y ont été évoqué : les SODAREP, la nécessité d'opérer un diagnostic fin du territoire (possible à travers une Observation Participative et Partagée) et la cartographie.

Une rencontre, au cours de l'été à Aurillac, a eu lieu avec Sylviane Tarsot Gillery, directrice de la création artistique, pour d'aborder le sujet du FONPEPS et des préconisations à réaliser, (notamment sur l'article 8) ainsi que la Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec les services le 4 décembre, permettant de continuer les échanges mais sans aboutir à la définition d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

■ Parlement

Le 19 novembre, la Fédération Nationale a été auditionnée par Aurore Bergé, dans le cadre de sa mission auprès du ministre de la Culture visant à « définir les objectifs, les principes d'action et les leviers d'une politique d'émancipation artistique et culturelle renouvelée, allant au-delà de l'éducation artistique et

culturelle, et qui s'adresse à tous nos concitoyens ». Deux préconisations en faveur des arts de la rue sont mentionnées dans le rapport issu de la mission :

- › n° 32 : Pour valoriser les arts de la rue et dans l'espace public, instituer une journée annuelle nationale du hors les murs
- › n° 35 : Pour faire évoluer le modèle du 1% artistique, lors des aménagements urbains par les collectivités territoriales, préempter 1% du budget pour des interventions de compagnies dans l'espace public

■ **Acteurs territoriaux**

La Fédération nationale des arts de la rue poursuit également son travail de rapprochement avec les instances nationales de représentation des acteurs territoriaux, notamment en initiant des projets et en répondant présent à l'invitation à des colloques et séminaires de travail avec des associations d'élus et de techniciens.

Le travail du groupe de concertation sur les arts de la rue, initié en 2014 et regroupant la FNCC, Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture, la Fédération nationale des arts de la rue et ARTCENA ne s'est pas poursuivi en 2019, les raisons peuvent se trouver dans les difficultés traversées par le centre de ressources.

■ **ARTCENA**

ARTCENA, Centre national des Arts du cirque, de la rue et du théâtre est né le 20 juin 2016 de l'alliance du Centre national du Théâtre et d'HorsLesMurs. Ses missions s'organisent autour de trois axes :

- › le partage des connaissances, par la création d'une plateforme numérique et des éditions
- › l'accompagnement des professionnels, par l'apport de conseils et de formations
- › le soutien au rayonnement des arts du cirque, de la rue et du théâtre, par différents dispositifs favorisant la promotion, la créativité et le développement international

La Fédération reste attentive à la défense des spécificités de la création en espace public par cette nouvelle structure, qui est toujours en cours de configuration. Elle est membre de droit du conseil d'orientation auprès du conseil d'administration. Le délégué élu est Jean-Luc Prevost.

■ **FAI-AR**

La Fédération siège en tant que membre de droit du conseil d'administration de la FAI-AR.

Marie-Irma Kramer y siégeait jusqu'en avril. Par la suite ont été élu.e.s Loredana

Lanciano, avec Philippe Violanti, en suppléant. Deux Conseils d'Administration ont eu lieu en 2019, les 16 avril et le 15 novembre.

Le dernier Conseil d'Administration a traité de différentes thématiques :

- › la Formation : réussite du compagnonnage, taux d'emploi des apprenants, création d'un master avec l'université d'Aix-en-Provence, réflexion sur la formation de formateurs...
- › le MOOC : mise en ligne d'un centre de ressources et outil de formation à distance (dramaturgie, scénographie, relation aux publics...)
- › Gestion et moyens : budget ; conventions...

■ **L'observatoire de la liberté de création**

Créé en 2002 au sein de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), il a pour objet de lutter contre la censure. Il réunit des ligueurs et des nonligueurs, des artistes, des auteurs, des cinéastes, des éditeurs, des producteurs, des diffuseurs, des fonctionnaires de la culture, des historiens, des philosophes, des individus et des structures. La Fédération nationale des arts de la rue en devient membre en 2014 dans l'objectif de contribuer à ce combat et de porter les problématiques plus spécifiques à la création en espace public. En 2019, l'observatoire a travaillé à l'écriture d'un guide pratique à paraître en janvier 2020 pour lutter contre la censure à partir de 13 fiches qui résument les cas les plus emblématiques des vingt dernières années.

Laetitia Lafforgue est l'administratrice qui suit particulièrement ces sujets.

■ **IFAPS**

Les administrateurs élus sont Laetitia Lafforgue, Jean-Luc Prevost et Nathalie Veillet.

CONTACT

Fédération Nationale des Arts de la Rue

c/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels

221 rue de Belleville - 75019 Paris

Téléphone : 01 42 03 91 12

Portable : 06 33 81 22 93

coordination@federationartsdelarue.org

www.federationartsdelarue.org

